Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 022-212202725-20261022-DB792026-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de SAINT-AGATHON

Séance du 22 octobre 2026

Date de convocation : 15 octobre 2026
Date d'affichage : 15 octobre 2026

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le vingt-deux octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-AGATHON, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, en Mairie, sous la présidence de M. Jean-Yves BERTAND, Maire.

Présents : M. Jean-Yves BERTRAND, M. Emmanuel DE ROECK, Mme Bérangère DELAVEAU, M. Dominique FEGER, M. Stéphane FOURCHON, Mme Laetitia HENRY, M. Dominique JACOB, Mme Marie-Claire LE BARS, M. Jérôme LE CANT, Mme Anaïs LE DINAHET, M. Philippe LE ROUX, Mme Delphine NEDELEC, M. Hervé NOIROT, Mme Justine RICHARD, Mme Laetitia RICHARD, M. Daniel TURQUETIL, Mme Martine GAUTIER

Absents excusés ayant donné procuration : M. Patrick COAT (procuration à M. DE ROECK), Mme Aurélie LE CORRE (procuration à M. BERTRAND)

DELIBERATION 79/2026
RENOUVELLEMENT INTEGRAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-5, L. 1414-2 et L. 2121-21 ;

Considérant la démission de Mme Véronique COZLER de son mandat de conseillère municipale

Considérant la volonté des élus de procéder au renouvellement de la commission d'appel d'offres afin de garantir son bon fonctionnement

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;

Ils sont désignés au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, le Maire étant membre de droit.

Entendu l'exposé de M. le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DESIGNE les membres de la Commission d'appel d'offres suivants

Président : Jean-Yves BERTRAND

Titulaires : Patrick COAT, Emmanuel DE ROECK, Hervé NOIROT

Suppléants : Philippe LE ROUX, Dominique JACOB, Daniel TURQUETIL

Le Maire
Jean-Yves BERTRAND

MAIRIE DE SAINT-AGATHON (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Dominique JACOB